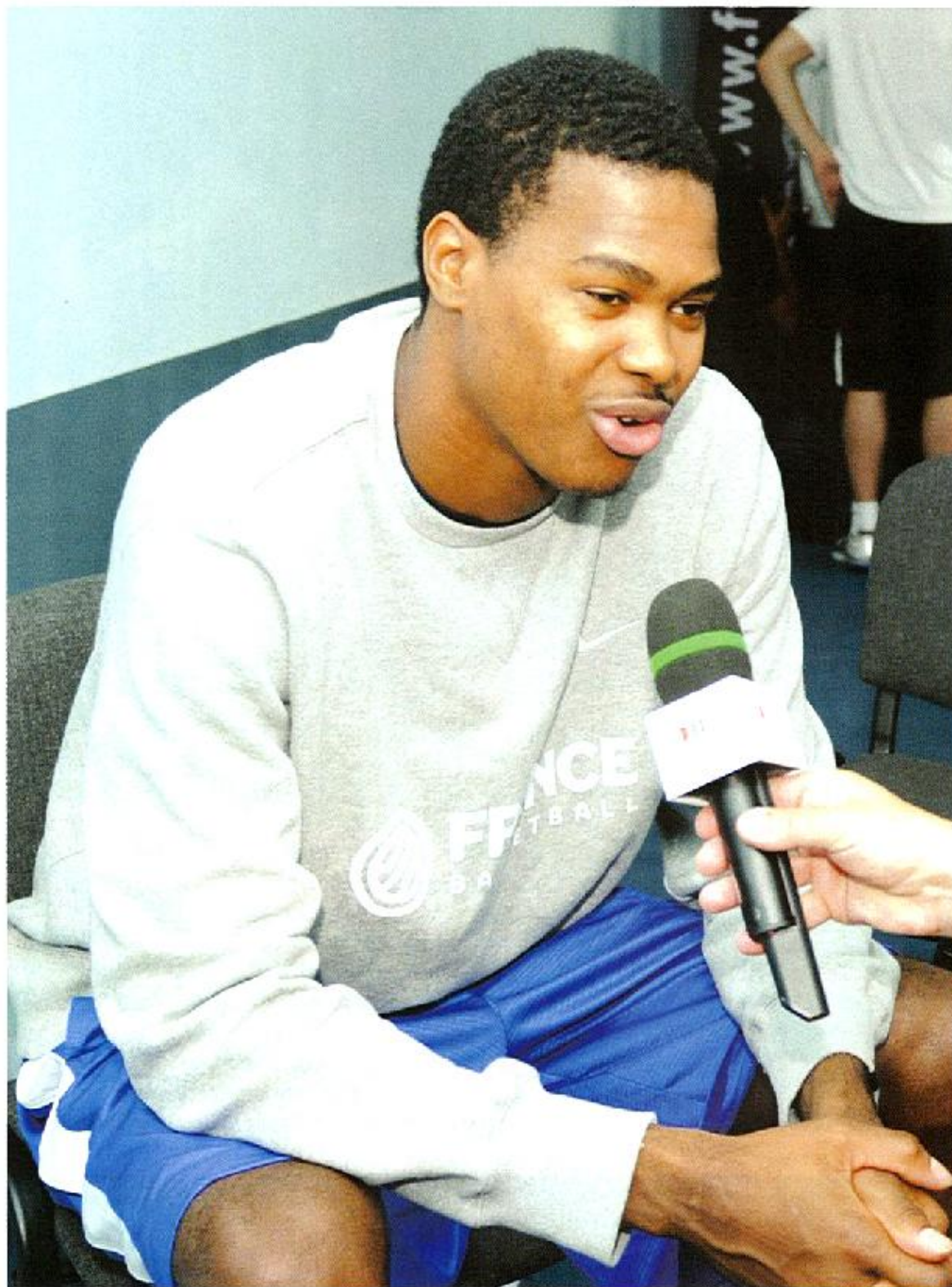


POURQUOI GELABALE A SIGNÉ À CHARLEROI

JACQUES STAS, MANAGER DU SPIROU

« **SON BUT ULTIME, C'EST LA NBA** »

La signature de Mickaël Gelabale à Charleroi (pour une saison, avec une clause de départ pour la NBA) a surpris. Pourquoi le MVP français de Pro A n'est-il pas dans un club directement qualifié pour l'Euroleague ? Explications avec Jacques Stas, le manager du Spirou.



Jean-François Mollière - FFBB / Agence Castor - FIBA Europe

Suivez-vous Mickaël depuis longtemps ?

J'ai rencontré Mickaël pour la première fois à Madrid, où je rendais visite à Axel Hervelle. On avait sympathisé, mangé ensemble, je connaissais son talent mais je l'ai réellement découvert à ce moment-là. Après j'ai suivi sa carrière. Je l'ai revu lors de la préparation avec l'équipe belge à Dallas alors qu'il revenait de son opération du genou.

Qu'appréciez-vous principalement chez lui ?

J'ai trouvé fantastique le fait que, finalement, après avoir gravi les échelons très vite – Real, Draft, NBA – et puis avoir connu l'enfer avec la blessure, il s'est dit « *Ce qui est fait est fait, je repars à zéro, je retourne à Cholat, je fais le role player, bref je reprends les bases.* » Ensuite, j'adore avoir des joueurs qui peuvent être utilisés à plusieurs postes, on a déjà ça avec Jiri Welsch, qui peut jouer 1, 2, 3. Et pour moi, Gelabale est l'un des plus forts au niveau européen pour les positions 3-4.

Les discussions ont été longues avant la signature ?

Bien sûr ! Je n'ai jamais peur d'entamer des discussions très tôt parce que je pense qu'il n'y a pas que l'aspect financier qui compte, il faut aussi laisser prendre le temps au joueur de se renseigner, de demander. Nous, la saison passée, on avait Joseph Gomis dans l'équipe, c'est un Français qui je crois a un excellent souvenir de son passage au Spirou de Charleroi. Bien sûr, il fallait une négociation, mais aussi une situation et, notre situation, avec la qualification pour le tour qualificatif de l'Euroleague, au minimum un beau parcours en Eurocup à faire, est très stable.

Justement, Charleroi passe le tour qualificatif de l'Euroleague (du 29 septembre au 2 octobre). Mickaël ne cherchait pas un club qualifié d'office ?

Je crois que la priorité de Mickaël est qu'il aimerait bien retourner par la grande porte vers la NBA. Il ne se cache pas, vous savez qu'il a un droit de sortie au niveau de son contrat. C'est cela son but ultime. Il aimerait bien y retourner pour dire « *Eh, vous avez vu ? Je suis de retour !* » Donc à partir de là, il a d'abord attendu pour voir ce qu'il allait se passer en NBA. Peut-être qu'il a laissé passer différentes offres.

Des rumeurs prêtaient un intérêt de plusieurs gros clubs d'Euroleague pour Mickaël, vous avez dû lutter pour qu'il vienne chez vous ?

En tout cas pas financièrement. Parce que si vous parlez de gros clubs européens, financièrement ces clubs-là avaient plus de moyens que les nôtres. Au contraire nous, on a toujours été vers le bas, mais on a proposé une situation stable et surtout, on était d'accord sur le fait de peut-être perdre le joueur pendant la saison. Peut-être que toutes les autres équipes ne voulaient pas cette clause.

Cette clause NBA vous a-t-elle fait hésiter ?

Franchement non. Pour le club, avoir un joueur comme Mickaël Gelabale est un plus pour l'image. Qu'il y joue un mois, qu'il y joue cinq mois, qu'il y joue une saison, ça sera toujours positif qu'à un moment donné il ait déposé ses valises ici. S'il part en NBA, il n'y a pas à rougir. La NBA, c'est son but, s'il peut y aller, je dirai bon vent. C'est la continuité logique d'une carrière.

Vous l'avez vu à l'Euro ?

Oui on s'est croisé avec Christophe Beghin, l'international belge de Charleroi, on a discuté pendant cinq minutes, on a pris le même avion pour partir à l'Euro. On suit évidemment ses performances. Il a un vrai impact, il n'est pas qu'un faire-valoir. Quand on voit l'équipe, il y a Tony Parker, Nicolas Batum, Boris Diaw, Joakim Noah et il y a celui qu'on va appeler "Le p'tit Belge" (rires) ! ●